



numéro

# 65

### Édition

Commune de  
Port-Valais

### Création

COMM manager Sàrl

### Parution

2 x par année

### Imprimerie Gessler SA

1950 Sion  
Impression  
2250 exemplaires



© David Boraley

## Convocation

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée le **mardi 14 juin 2022, à 20h00** à la salle Tauredunum aux Evouettes.

### Ordre du jour :

1. Lecture du protocole
2. Lecture des comptes de l'exercice 2021
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2021 et du rapport de l'organe de révision
5. Présentation et approbation des investissements complémentaires 2022
6. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2021 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2021 peuvent également être téléchargés sur le site internet [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

*Administration communale de Port-Valais*

**Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.**

## Sommaire

Editorial – Mot du Président	2
Comptes 2021 – Résultat annuel & Compte de fonctionnement selon les natures	3
Commentaires sur les comptes 2021	4-5
Comptes 2021 – Investissements	6-7
Investissements complémentaires 2022	7
Intégration Port-Valais	8-9
Renouvellement de la STAP 1	10
Eau potable des Evouettes – Plage de Rive-Bleue	11
Certificat environnemental PET	12
Magazine - Passeport Seniors	13-16
Fête nationale – Groupe de travail Écologie	17
Office du Tourisme : Nouveautés	18
Exposition Mésoscaphé	19
Année culturelle 2022	20
Nos amis à quatre pattes – Lutte anti-moustiques	21
La Fugue, Port-Valais à l'étape chablaisienne	22-23
Valtex multiservice dit merci – Exposition des artistes & artisans	24
Commission Formation et Apprentissage	25
Transports publics, horaires 2022	26-27
Les 30 ans de la Bibliothèque	28

# MOT DU PRÉSIDENT

## ÉDITORIAL



Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Le printemps touche à sa fin et voilà déjà venu le temps de l'Assemblée Primaire pour la clôture des comptes 2021. Je me réjouis de vous revoir et vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre belle Commune.

Cependant, je suis encore profondément déçu des délibérations de la dernière Assemblée Primaire avec des propos traduisant une certaine méfiance vis-à-vis du Conseil communal et des propos tenus, par certaines personnes, à la limite de l'acceptable.

Je vous rappelle que le Conseil communal mérite du respect pour le travail qu'il mène pour la collectivité et non pas de l'acharnement et des paroles scandaleuses portées à son encontre.

Je regrette d'avoir laissé la situation m'échapper, surpris par l'animosité qui ne devrait pas avoir sa place dans un lieu de débat démocratique. Des modifications concernant la tenue des Assemblées ont été apportées, en accord avec la *Loi sur les Communes*, pour éviter de futurs débordements : bien que tout citoyen et toute citoyenne ait le droit d'assister à l'Assemblée Primaire, seuls celles et ceux disposant du droit de vote auront la possibilité de prendre la parole et de poser des questions.

Dorénavant, une place bien définie sera réservée aux personnes sans droit de vote afin d'éviter tout incident. Les consignes en vigueur seront strictement respectées.

D'autre part, j'ai été pris à partie avec des accusations mensongères lors du sujet sur le changement d'affectation des deux parcelles du plan de zones échangées par l'entreprise Satom SA et le Canton, sujet très émotionnel. Je ne veux pas revenir sur ce thème, la population ayant rejeté ce changement à une large majorité lors de la votation communale. Je tenais néanmoins à vous informer que des discussions récentes avec le Service de la Mobilité de l'Etat du Valais ont révélé que le projet du tunnel de contournement du Bouveret n'était plus d'actualité auprès des autorités cantonales et ne verra donc pas le jour.

Pour terminer sur une note positive, je souhaite à toutes et à tous un bel été, en profitant des nombreuses animations estivales sur notre Commune.

**Pierre Zoppelletto**  
Président

# TABLEAUX COMPTES

## RÉSULTAT ANNUEL

	Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021
Recettes ordinaires du compte de fonctionnement (Revenus financiers)	20 770 881,06	18 444 885,00	24 967 959,74
Charges de fonctionnement avant amortissements (Charges financières)	17 299 007,93	17 111 915,00	19 346 331,11
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3 471 873,13</b>	<b>1 332 970,00</b>	<b>5 621 628,63</b>
Amortissements ordinaires	2 356 945,41	2 425 950,00	2 196 370,87
Amortissements complémentaires	1 000 000,00	250 000,00	3 411 074,45
<b>EXCÉDENT DE CHARGES</b>	<b>-</b>	<b>1 342 980,00</b>	<b>-</b>
<b>EXCÉDENT DE REVENUS</b>	<b>114 927,72</b>	<b>-</b>	<b>14 183,31</b>

## FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	3 471 873,13	1 332 970,00	5 621 628,63
Investissements nets	2 466 806,66	2 276 950,00	1 103 254,67
<b>INSUFFISANCE DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>943 980,00</b>	<b>-</b>
<b>EXCÉDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>1 005 066,47</b>	<b>-</b>	<b>4 518 373,96</b>

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	3 943 352,92		4 474 020,00		4 648 106,01	
Biens, services et marchandises	5 882 395,26		4 639 095,00		5 692 867,70	
Intérêts passifs	153 699,50		136 000,00		135 740,20	
Amortissements	3 356 945,41		2 675 950,00		5 607 445,32	
Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
Dédommagements versés à des collectivités publiques	2 691 646,78		2 829 940,00		2 851 733,75	
Subventions accordées	3 545 336,45		3 959 350,00		4 251 699,52	
Subventions redistribuées	-		-		-	
Attributions aux financements spéciaux	938 555,20		201 360,00		623 723,09	
Imputations internes	144 021,82		872 150,00		1 142 460,84	
Impôts		12 099 539,08		9 767 000,00		11 771 199,00
Patentes et concessions		217 291,53		211 500,00		209 373,67
Revenus des biens		446 550,24		643 450,00		857 071,19
Contributions		4 895 520,32		4 178 230,00		4 702 566,09
Parts à des recettes et contributions sans affectation		969 888,05		1 203 550,00		1 094 077,80
Restitutions de collectivités publiques		221 066,55		107 400,00		316 939,50
Subventions		545 933,05		647 005,00		849 616,55
Subventions à redistribuer		-		-		-
Prélèvements sur les financements spéciaux		1 231 070,42		814 600,00		4 024 655,10
Imputations internes		144 021,82		872 150,00		1 142 460,84
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>20 655 953,34</b>	<b>20 770 881,06</b>	<b>19 787 865,00</b>	<b>18 444 885,00</b>	<b>24 953 776,43</b>	<b>24 967 959,74</b>
<b>Excédent de charges</b>		<b>-</b>		<b>1 342 980,00</b>		<b>-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>114 927,72</b>		<b>-</b>		<b>14 183,31</b>	

# COMMENTAIRES

## SUR LES COMPTES 2021

Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter des comptes équilibrés. La crise sanitaire laissait en effet présager un recul important des recettes fiscales et une augmentation des charges liées à la pandémie. Cette situation nous a amené à établir un budget prudent, en limitant les investissements et les dépenses de fonctionnement. Une approche qui a porté ses fruits, dans le contexte d'une timide embellie économique.

Le passage au nouveau plan comptable MCH2 prévoit le transfert des fonds de réserve qui ne sont pas soumis à un règlement communal dans un fonds de réserve de politique budgétaire. Cette modification nous permet d'effectuer une dernière fois des amortissements complémentaires sur le patrimoine communal, réduisant ainsi les amortissements ordinaires sur les exercices à venir.

Sur recommandation du Canton, les infrastructures liées aux eaux usées ont été exceptionnellement amorties par la dissolution intégrale du fonds de réserve des taxes de raccordement.

L'exercice se termine avec un excédent de Fr. 14'183.-, contre une perte budgétée en 2021 de Fr. 1'342'980.-. Les recettes ordinaires s'élèvent à Fr. 21'556'885.- et les charges à Fr. 19'346'331.-.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dans le cadre d'une volonté d'améliorer les services à la population et la nécessité d'engager des collaborateurs de plus en plus qualifiés répondant aux exigences d'un contexte légal en constante évolution, le Conseil communal a mené à terme sa politique d'engagement de personnel. La masse salariale augmente de Fr. 154'623.-.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'amélioration de la sécurité publique est l'enjeu majeur pour la Commune, compte tenu de l'accroissement de la population et du développement touristique de la région. Dans cette perspective, la Police intercommunale du Haut-Lac s'est dotée d'un service de piquet, nécessitant l'engagement d'effectifs supplémentaires, augmentant la contribution à l'Association

des Communes du Haut-Lac (ACHL) de Fr. 42'671.- par rapport à 2020.

Le Service Officiel de la curatelle du Haut-Lac (SOCHL) est installé depuis peu à la villa Nauplia et le développement de son activité a engendré des charges du personnel et des frais de fonctionnement supplémentaires – prévus par ailleurs dans le budget – augmentant la contribution de Fr. 43'960.-.

Le budget du cadastre a été dépassé de Fr. 168'350.- en raison de la mise à jour des logiciels du géoserveur cadastral et d'un amortissement lié à la digitalisation du cadastre.

### ENSEIGNEMENT

Afin de maintenir la qualité de l'enseignement et d'adapter les infrastructures au nombre croissant d'écoliers, la Commune mène, en collaboration avec l'ACHL, une politique d'investissement et de développement soutenue dans les institutions scolaires.

Bien que les effectifs du Cycle d'Orientation aient augmenté de 33 écoliers, la contribution à l'ACHL a diminué de Fr. 95'720.-. Le coût annuel par élève s'élevant à Fr. 5'302.-. La diminution des frais d'entretien et le renouvellement d'emprunts à un taux plus favorable ont permis de réduire le coût de fonctionnement de manière significative, reflétant la gestion saine de l'institution.

### CULTURE, LOISIRS ET CULTE

L'offre culturelle est soutenue, notamment dans le cadre de la bibliothèque dont l'activité a augmenté de manière conséquente avec une offre de livres importante et un engouement de la population pour la lecture. Le coût de fonctionnement s'élève à Fr. 116'921.- et respecte le budget.

Afin de préserver le paysage et d'améliorer l'accueil touristique, la Commune investit dans les infrastructures bordant le lac, les centres des villages et les chemins pédestres. L'entretien s'élève à Fr. 478'397.-, diminuant de Fr. 98'342.- par rapport à l'année précédente. Les charges du

personnel ont diminué de Fr. 106'205.– par rapport à 2020 et sont compensées par des imputations internes des services techniques et le recours à des entreprises externes. Une réserve supplémentaire de Fr. 500'000.– avait été constituée en 2020 pour la transformation du Quai Laval, qui verra le jour en 2023.

Les installations sportives mises à disposition des écoles et des clubs sportifs régionaux ont vu leurs coûts de fonctionnement diminuer, soit de Fr. 101'043.– pour les salles de gymnastiques et de Fr. 87'780.– pour les terrains de sport. La location des salles se monte respectivement à Fr. 13'000.– et à Fr. 19'504.–, pour un coût total de Fr. 447'401.–.

## SANTÉ

La réserve COVID de Fr. 250'000.–, créée en anticipation des coûts supplémentaires liés à la Pandémie, a été dissoute en fin d'année. Les dépenses liées aux mesures COVID ont par ailleurs diminué de Fr. 129'426.– par rapport à 2020.

## PRÉVOYANCE SOCIALE

Les structures d'accueil ont investi leurs nouveaux locaux courant avril 2021. Avec une fréquentation en hausse, du personnel supplémentaire a été engagé, avec une augmentation totale de la masse salariale de Fr. 389'403.–. L'application du nouveau règlement n'a permis de compenser que partiellement la différence avec une augmentation des contributions parentales de Fr. 228'268.–. Le coût total des structures d'accueil s'élève à Fr. 426'669.–.

Les régimes sociaux sont en augmentation, notamment l'aide sociale individuelle avec Fr. 112'890.–.

## TRAFIC

Suite à la réfection de la route cantonale traversant le village du Bouveret, les coûts d'entretien facturés par le Canton dépassent le montant budgété de Fr. 89'379.–, soit une augmentation de Fr. 373'712.– par rapport à l'année précédente. Les travaux effectués sur le réseau communal ont également dépassé le budget de Fr. 293'375.–.

Les parkings ont été entièrement amortis par une dissolution de Fr. 360'000.– de la réserve circulation et parcage. Les recettes ont progressé de Fr. 31'277.– par rapport à 2020, mais restent néanmoins inférieures à 2019.

## PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

L'approvisionnement en eau a généré un gain de Fr. 60'871.56, progressant de Fr. 43'530.– par rapport à 2020 et bénéficiant des ventes d'eau réalisées dans le cadre de la construction du tunnel et du raccordement avec la Commune de Vouvry. La perte cumulée du compte autofinancé s'élève à Fr. 252'133.– et devra être remboursée par les recettes d'ici 2026. Le fonds de réserve sur les taxes de raccordement a été entièrement dissous à hauteur de Fr. 1'113'524.40 afin d'amortir les actifs liés à l'approvisionnement en eau et afin de réduire la charge sur les exercices suivants.

La perte sur l'assainissement des eaux usées s'élève à Fr. 383'580.35, en diminution de Fr. 95'541.14 par rapport à l'année précédente. Le déficit cumulé s'élève à Fr. 1'589'454.75 et devra être compensé d'ici 2028 par l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les eaux usées.

Le traitement des déchets réalise un gain de Fr. 179'087.–, contre une perte de Fr. 21'948.93 en 2020. Le gain cumulé s'élevant à Fr. 215'051.40 permettra de financer la mise en place des points de collecte GastroVert. Dans le cas où le service demeurerait bénéficiaire, une analyse devra être entreprise en vue d'atteindre l'équilibre.

## FINANCES ET IMPÔTS

Le budget prévoyait un net recul des recettes fiscales en raison des répercussions de la crise sanitaire sur l'économie. Les impôts sur les personnes physiques ont progressé de Fr. 1'235'398.85 par rapport au montant budgété et les recettes fiscales sur les personnes morales se sont également appréciées de Fr. 468'085.50.

La péréquation financière a diminué de Fr. 108'131.– en raison de la bonne santé financière de la Commune au cours des dernières années.

## CONCLUSION

Le résultat est satisfaisant, compte tenu du contexte économique incertain. Il reflète l'approche budgétaire prudente et la politique de réduction des coûts du Conseil communal.

Avec une fortune globale de Fr. 10'412'842.–, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements futurs.

# COMPTES 2021

## INVESTISSEMENTS

	Compte		Budget	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>ADMINISTRATION</b>				
Subvention rénovation		72 868,00		
	<b>0,00</b>	<b>72 868,00</b>		
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Vidéosurveillance	12 428,15		30 000,00	
	<b>12 428,15</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	0,00
<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>				
Subvention isolation		7 350,00		
	<b>0,00</b>	<b>7 350,00</b>		
<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>				
Aménagement floral	29 057,60		30 000,00	
Place de jeux Tauredunum	20 641,05		20 000,00	
Etude ascenseur Bouverette	19 370,35		20 000,00	
Tauredunum – Etude rénovation	41 887,36		200 000,00	
Bâtiment complexe sportif – Etude nouvelle chaufferie	0,00		20 000,00	
Aménagement Quai Laval	0,00		500 000,00	
	<b>110 956,36</b>	<b>0,00</b>	<b>790 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>SANTÉ</b>				
Secours sanitaires (Canton)	4 046,85		3 300,00	
	<b>4 046,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 300,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PRÉVOYANCE SOCIALE</b>				
Institutions sociales (Canton)	18 193,15		18 150,00	
Nouvelle structure d'accueil – aménagement	122 884,53		250 000,00	
	<b>141 077,68</b>	<b>0,00</b>	<b>268 150,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TRAFIC</b>				
Routes cantonales (Canton)	60 674,05		25 000,00	
Aménagement trottoir Charrière	0,00		20 000,00	
Etat des lieux routes communales	43 746,80		40 000,00	
Eclairage public	45 745,65		48 000,00	
Aménagement place de la Gare	0,00		31 700,00	
	<b>150 166,50</b>	<b>0,00</b>	<b>164 700,00</b>	0,00
<b>PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>				
Conduite Chemin Neuf	0,00		200 000,00	
Alimentation eau tunnel	586 164,67		525 000,00	
Subvention cantonale		208 913,65		225 000,00
Réseau d'eau des vignes	0,00		8 800,00	
Couverture STAP 3	0,00		20 000,00	
STAP Vieilles Chenevières	1 191,30		40 000,00	
Règlement d'assainissement des eaux usées	8 099,65			
Dégrilleur entrée STEP			120 000,00	

	Compte		Budget	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)</b>				
Dégrilleur et digesteur STEP	100 095,46		170 000,00	
Poubelles	9 364,40		12 000,00	
Mise à jour PGEE et PREE	120 934,50		100 000,00	
Colombarium et jardin du souvenir	42 079,40		35 000,00	
	<b>867 929,38</b>	<b>208 913,65</b>	<b>1 110 800,00</b>	<b>225 000,00</b>
<b>ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>				
Ponton « Dériveurs et Avirons »	4 970,80		35 000,00	
La Barge – Rénovation	100 810,60		100 000,00	
	<b>105 781,40</b>	<b>0,00</b>	<b>135 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-Total</b>	<b>1 392 386,32</b>	<b>289 131,65</b>	<b>2 501 950,00</b>	<b>225 000,00</b>
<b>Investissements nets</b>		<b>1 103 254,67</b>		<b>2 276 950,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 392 386,32</b>	<b>1 392 386,32</b>	<b>2 501 950,00</b>	<b>2 501 950,00</b>

## INVESTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES 2022

Le budget d'investissement du Service technique 2022 était inférieur à celui de 2021. En effet, des revenus inférieurs pour la commune de Port-Valais à cause de la COVID étaient attendus.

Néanmoins, la situation financière revue en avril 2022 est meilleure que prévu. Ceci permet de relancer quelques projets gelés pour un montant total de Fr. 400'000.- supplémentaires. Les projets concernés sont les suivants :

- Liaison Lac–Route Cantonale, également pour les personnes à mobilité réduite : l'autorisation de construire nous est parvenue fin 2021 et nous pouvons dès lors lancer le processus d'appel d'offres. Ce projet, devisé à Fr. 650'000.- est constitué d'un ascenseur liant l'École du Léman à la passerelle de la Bouverette qui sera aménagée avec une rampe. Fr. 265'000.- seront dépensés sur l'exercice 2022 et Fr. 385'000.- en 2023 pour une exécution répartie entre ces deux exercices. Il convient également de considérer des coûts d'entretien d'un tel ouvrage estimés à environ Fr. 3'500.- par année.
- Sur les dix zones 30 km/h mises en place au Bouveret, sept n'ont pas été homologuées car la vitesse mesurée des véhicules était trop rapide. Il est donc

nécessaire de les réaménager avec des marquages au sol, des chicanes et une nouvelle signalisation. Le montant consacré à ce projet s'élève à Fr. 35'000.-.

- La signalisation verticale routière évoluée réglementairement et une mise à jour de cette dernière est nécessaire au Bouveret. Celle des Evouettes a déjà été mise aux normes. Il s'agit notamment de certains panneaux indicateurs qui ne sont plus conformes, de limitations de vitesse qui ne sont plus légales, etc. Nous proposons un montant de Fr. 65'000.- afin de mettre le village en conformité.
- Une étude de faisabilité d'une STEP intercommunale va être lancée par les quatre communes du Haut-Lac. La participation de Port-Valais s'élèvera à quelque Fr. 35'000.-, sur un total de Fr. 100'000.- réparti sur les quatre communes.

Afin de réaliser ces projets, le Conseil communal demande à l'Assemblée primaire d'autoriser un crédit d'engagement de Fr. 650'000.- pour la réalisation de la liaison Lac–Route Cantonale et un crédit budgétaire de Fr. 135'000.- pour les trois autres postes soumis.

# INTÉGRATION PORT-VALAIS

UN ACCUEIL SANS FRONTIÈRES POUR LES COMMUNES DU HAUT-LAC



En tant que déléguée régionale à l'intégration, Mme Izabella Mabillard a pour mission de mettre en œuvre la politique d'intégration cantonale dans les communes de la région. Son objectif : faire en sorte que tout le monde se sente à l'aise là où il habite ! Elle est consciente en effet de l'important besoin en intégration sociale, économique et culturelle pour tout profil de migrant-e-s.

**Les cantons et la Confédération suisse ont défini l'intégration comme un double effort qui implique à la fois la volonté des personnes étrangères de s'intégrer et l'ouverture de la société d'accueil à leur égard.** Créer les conditions pour s'enrichir mutuellement, migrant-e-s et habitant-e-s, telle est donc la latitude offerte à notre nouvelle Déléguée régionale à l'intégration pour les Communes du Haut-Lac.

Elle pilote en effet des actions visant à accueillir, informer, rapprocher, faire évoluer et surprendre. Le travail sur le terrain avec des gens venant d'autres pays, elle le connaît déjà par ses précédentes expériences professionnelles, ainsi que par son propre parcours : Polonaise arrivée en Suisse, elle a dû déployer, comme beaucoup, des efforts pour faire reconnaître ses diplômes et compétences afin de pouvoir travailler dans la voie choisie.

Depuis son bureau de Vouvry, elle œuvre pour la cohésion sociale, pour créer un sentiment d'appartenance au sein de la population migrante et en même temps elle aspire à réunir les habitants autour de projets communs.

Le rappel de quelques-uns des publics visés laisse comprendre la réflexion globale et inclusive :

- mère-enfant
- aspirant-e-s à la naturalisation
- migrant-e-s souhaitant offrir leur temps à la collectivité
- personnes voulant mettre du temps à disposition pour favoriser l'intégration des migrant-e-s (cours, loisirs, etc.)

**Le programme du bureau se décline en trois axes :**

**1. INFORMATION ET CONSEIL**

**2. FORMATION ET TRAVAIL**

**3. COMMUNICATION ET INTÉGRATION SOCIALE**

**Quelques exemples ?**

- Le premier contact à l'arrivée dans la Commune, en collaboration avec l'Office de la Population (premier lieu aiguillant vers le bureau de l'intégration).



- Un exemple avec la triste actualité de ces jours, la Déléguée relaye les informations en vue de l'accueil des Ukrainiennes et Ukrainiens avec des pictogrammes et des annonces dans les deux langues.
- Formations dans les institutions (cours au CMS, Centre Médico-Social).
- SaCR – Semaine action contre le racisme. Pour aborder des thèmes comme le racisme, la discrimination, les préjugés et stéréotypes, puis tout simplement, partager des expériences de rencontre. Une récente table ronde a attiré 22 personnes, dont de nombreux jeunes.
- Info-Natu, des ateliers préparant à l'audition ; Cours de langues, cafés-rencontres pour partager des savoirs ou savoirs-faire et savoir-être, et en même temps pratiquer la langue lors des échanges informels.
- Le «Pass Bienvenue» offert à l'arrivée dans la Commune. Il permet d'aller visiter gratuitement pendant un an un certain nombre de lieux culturels, associatifs, dans plusieurs villes de la région, pour encourager la découverte, montrer la richesse culturelle du pays et développer le sentiment d'appartenance à la Commune.
- Travail avec les interprètes communautaires pour favoriser la compréhension.
- La médiation interculturelle, dans les classes d'école, pour favoriser la compréhension mutuelle et le vivre ensemble.
- Projets encourageant l'accès aux lieux qui favorisent l'intégration : cours, travail, loisirs.
- Une Fête des voisins.

Le programme varié sur le «**Vivre ensemble**» s'enrichit au fur et à mesure que les conditions de faisabilité sont réunies, souvent grâce à des collaborations ou en faisant appel à du bénévolat.

**La boîte à idées de Mme Izabella Mabillard regorge de projets :**

Tandems entre habitant-e-s et migrant-e-s, cafés-rencontres, développement d'aptitudes à la formation et à l'employabilité, rencontres avec les jeunes pour parler des thématiques de l'intégration, des activités spécialement conçues pour la petite enfance à organiser.



**Izabella Mabillard**  
 Déléguée régionale  
 à l'intégration ACHL  
 Rue de la Cimetière 29  
 1896 Vouvry  
 M + 41 (0)79 944 16 69  
 integration.haut-lac@achl.ch

**Le Bureau de l'Intégration**  
**RECHERCHE DES BENEVOLES**  
 pour organiser le travail d'information,  
 pour véhiculer des messages, pour  
 accompagner lors de visites, pour aider dans  
 l'encadrement de différentes actions et cours  
 (notamment pour les ateliers Info-Natu).

# RENOUVELLEMENT DE LA STAP 1

## UNE STATION DE RELEVAGE DES EAUX USÉES PLUS INDÉPENDANTE ET SÛRE

Sécurité, accessibilité, performance et durabilité sont les critères qui guident la planification des projets coordonnés par notre Service technique.

Arrivant en fin de vie, la STAP 1, la station de pompage aux Vieilles Chenevières au Bouveret, ne remplissait plus plusieurs de ces exigences.

La station obsolète se trouvant sur une parcelle d'une villa privée, un nouvel emplacement a d'abord été identifié pour assurer un accès indépendant, tant pour les travaux de construction que pour ceux de maintenance. Une parcelle non loin de l'ancien emplacement disposant d'une servitude d'utilisation a été retenue.

Les travaux de génie civil demandent de contourner deux complexités : travailler dans une zone comprenant beaucoup de services (gaz, sanitaires, électricité, etc.), et celle de maintenir le chantier au sec.

La technique utilisée a été celle des « palplanches » : insérées dans le sol jusque dans la nappe phréatique et scellées côte à côte, elles rendent étanche le bassin métallique où les travaux peuvent être effectués et les éléments mécaniques fonctionner en toute sécurité.

Les eaux usées sont relevées en 4-5 paliers, un peu comme le principe des écluses, pour accéder à la station d'épuration (STEP) en vue de leur traitement. En effet, dans la plaine, ces eaux ne peuvent être acheminées gravitairement.

Les travaux ont débuté fin mars 2022 pour une durée d'environ 10 semaines. Les Services industriels ont entrepris les démarches nécessaires pour informer le voisinage des possibles désagréments liés à la présence du chantier, tels que quelques nuisances sonores et de légères perturbations du trafic.



# EAU POTABLE DES EVOUETTES

## UN RENOUVELLEMENT DES RÉSERVOIRS NÉCESSAIRE ET BIEN MAÎTRISÉ

L'ancien revêtement s'écaillant, il fallait procéder sans plus attendre à des travaux de réfection des réservoirs d'eau potable.



La Commune fournit la population des Evouettes en eau potable grâce à 3 réservoirs. Le premier reçoit l'eau brute provenant de la source et, après filtration et ultrafiltration, les étapes de potabilisation précèdent la déverse dans les deux autres bassins.

La dernière étape des travaux d'assainissement a été celle de disposer une couche de ciment alimentaire à l'intérieur des réservoirs, technique garantissant étanchéité et sécurité pour une eau destinée à la consommation.

L'alimentation en eau potable de la population n'a pas dû être interrompue durant les travaux. Elle a été assurée par l'eau potable de Vouvry. L'interconnexion des réseaux entre Vouvry et Les Evouettes ayant notamment été réalisée pour parer à de telles situations.

# PLAGE DE RIVE-BLEUE

## LES NOUVEAUX CONTOURS DU PROJET DE PLAGE PUBLIQUE

Dans la précédente édition de ce bulletin, nous vous dévoilions le projet de plage communale gratuite dorénavant exploitée par la Commune, remplaçant le complexe piscine-plage Rive-Bleue payant.

L'hôtel La Lagune Rive Bleue adjacent a lancé son propre chantier utilisant une partie de l'ancienne surface qu'il mettait à la disposition de la plage.



Sur la surface ainsi redimensionnée, la Commune a prévu de procéder à des aménagements.

Les premiers, utilitaires, permettront d'exploiter la plage déjà durant les saisons d'été 2022 et 2023 :

- WC-Douches
- doublement de la surface de la terrasse de la buvette
- ajout d'infrastructures de loisirs tout public: une piste de pétanque, une table de ping-pong, un service de location de paddles.



PET-RECYCLING SCHWEIZ



# CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE PORT VALAIS**

**1897 BOUVERET**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

**7'877 KILOGRAMMES**

de bouteilles à boissons en PET en 2021. Ces quelques **285'935** bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 23'631 KILOGRAMMES  
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 7'483 LITRES  
DE PÉTROLE**

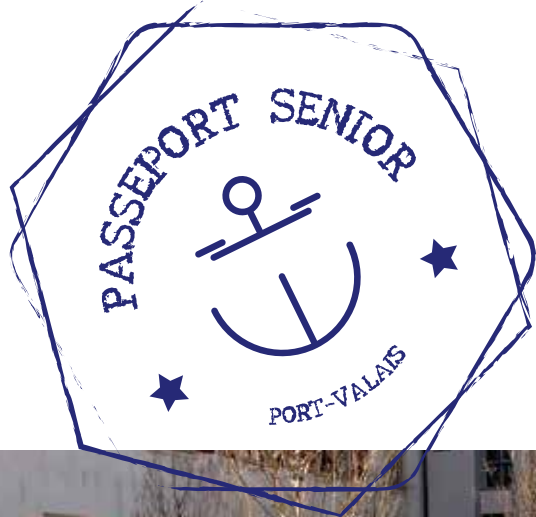
L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables.

Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli  
Directeur

PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch



# MAGAZINE

N°1 – Mai 2022

## ACTIVITÉS POUR LES ÂÎNÉS : RETOUR À LA NORMALITÉ

La commune de Port-Valais fait tout pour que ses aînés se sentent bien. Depuis plusieurs années, de nombreuses activités, sorties et rencontres sont organisées afin de maintenir le lien social avec et entre les seniors.

La Commune est particulièrement fière de ce service offert aux aînés et se positionne en exemple dans le canton du Valais.

Ces deux dernières années ont malheureusement été marquées par la pandémie, et de nombreuses sorties ont dû être annulées. L'année 2022 s'annonce plus clémente et nous nous réjouissons de retrouver les aînés de la commune lors d'échanges conviviaux et divertissants!

Alors, n'hésitez pas à y participer. Vous trouverez forcément une activité qui vous correspond !

Tour d'horizon des offres d'activités et de services pour les seniors de la commune.

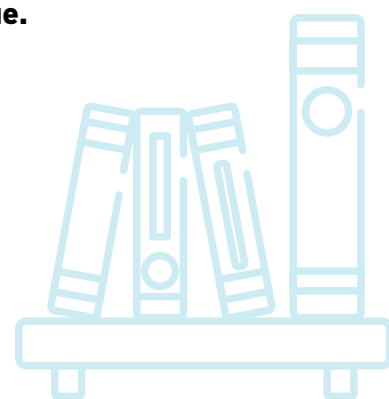


## POUR LES 30 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE, RACONTEZ-NOUS VOS MEILLEURS SOUVENIRS À PORT-VALAIS !

Lors d'une rencontre avec M. Robert Clerc, vous allez pouvoir retracer l'histoire de notre commune. Photos, cartes postales, petites histoires : tout est bon pour se remémorer les bons moments passés et partagés à Port-Valais.

Cet événement se veut un moment d'échanges et de souvenirs et nous comptons sur la présence de nos aînés pour enrichir notre histoire. Alors, n'hésitez pas à prendre avec vous tous les objets qui vous rappellent Port-Valais.

**Nous vous attendons le mercredi 7 septembre  
de 15h à 17h à la bibliothèque.**



## LE PASSEPORT SENIOR A FAIT SON GRAND RETOUR!

Après deux ans marqués par l'incertitude, nous sommes ravis de pouvoir reprendre, sans restriction, les activités organisées pour les aînés résidant sur la commune. Nous restons toutefois attentifs à l'évolution de la situation afin de pouvoir prendre des mesures adéquates en cas de besoin.

Nous savons à quel point les échanges sont importants pour notre bien-être et nous avons à cœur de rétablir ces précieux liens sociaux. Les activités ont pleinement repris, alors parlez-en autour de vous, pour que de nombreuses personnes puissent bénéficier de ces moments conviviaux.



Sortie du 8 avril à Gruyères

### Calendrier des sorties 2022 pour les aînés

Le Passeport Senior propose des activités riches et variées tout au long de l'année pour toutes les personnes de la commune ayant 60 ans et plus. Le délai d'inscription est fixé à 10 jours avant la date de l'activité.

Retrouvez toutes les dates des prochaines sorties dans le tableau ci-dessous.

**Vous avez 60 ans et plus ?  
N'hésitez pas à vous inscrire  
rapidement, les places sont  
limitées.**

**Inscription :**

 024 482 70 00

 [admin@port-valais.ch](mailto:admin@port-valais.ch)

### LES PROCHAINES DATES À RETENIR

13  
juin

Excursion dans la  
Vallée  
d'Abondance

19  
août

Zollinger Bio et  
Moulin du Chêne  
aux Évouettes

22  
septembre

Journée  
découverte  
à Yvoire

13  
octobre

Excursion à  
Fribourg

17  
novembre

Maison  
tropicale de  
Frutigen

7  
décembre

Film et conférence  
« Un tsunami sur le  
lac Léman »



Programme complet sur [www.port-valais.ch/seniors](http://www.port-valais.ch/seniors)  
ou auprès de l'Administration communale

# LES ACTIVITÉS MENSUELLES POUR LES SENIORS

## Les après-midis récréatifs : des moments simples et conviviaux

En plus du Passeport Senior, des après-midis récréatifs sont organisés pour les aînés de Port-Valais tout au long de l'année. Ces moments permettent de faire de nouvelles rencontres, et surtout de s'amuser autour d'un jeu de cartes, d'un thé ou d'un café ! L'objectif est simple : partager et échanger dans la bonne humeur et la bienveillance.

Ces demi-journées sont gratuites et ouvertes à tout un chacun.

**Elles se déroulent tous les premiers mercredis du mois à la salle « Valesia », route du Tonkin 9B.**

1<sup>er</sup> juin 2022

7 septembre 2022

5 octobre 2022

2 novembre 2022

7 décembre 2022

Des transports sont également organisés en cas de besoin afin que tout le monde ait la chance d'assister à ces activités !

## Un repas partagé entre aînés

La Commission Culture et Aînés propose aussi aux seniors de la commune des rencontres régulières autour d'un repas dans un restaurant de la commune. Un retour à la normalité qui permet de passer d'agréables moments de convivialité. Ces repas ont lieu tous les premiers vendredis du mois à 12h.

**Prochaines dates :**

La Barge du Léman  
3 juin 2022

La Batelière  
2 septembre 2022

Les Belles Truches  
7 octobre 2022

Le Grammont  
4 novembre 2022

La Terrasse du Port  
2 décembre 2022



## LE SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE SE DÉVELOPPE SUR LE HAUT-LAC

Le service d'aide à la personne se transforme : il devient intercommunal et est géré par le CMS de Vouvry. Pour rappel, le service avait vu le jour à la fin de la première vague du Covid-19 sous l'impulsion de la commune de Port-Valais et avec le soutien d'entreprises privées.

Les prestations restent les mêmes. Les aînés et les personnes à mobilité réduite peuvent ainsi profiter des transports médicaux, du service de courses, des livraisons de repas, des collectes de déchets pour la déchetterie et de toute autre activité qui répond à ses besoins.

### BESOIN D'AIDE ?

Ce service vous est dédié.  
N'hésitez pas à nous contacter.

 **024 482 05 50**

Lu-Je : 8h-12h/13h30-17h30  
Ve : 8h-12h/13h30-16h30

**SERVICE D'AIDE  
À LA PERSONNE**  
HAUT-LAC





## L'ASSOCIATION « BOUFFÉE D'OXYGÈNE » : UN ESPACE D'ÉCHANGE, D'ÉCOUTE ET DE PARTAGE

**L'association Bouffée d'Oxygène est une action solidaire mise en place par Marie Claire Luisier à Port-Valais et s'adresse aux aînés de la commune. Elle propose un espace d'échange, d'écoute et de partage bienveillant individuel, à domicile ou en extérieur, et permet aux seniors de tisser un lien social privilégié. Une véritable « bouffée d'oxygène » proposée aux aînés de la commune. Rencontre avec la fondatrice de l'association.**

### CONTACT

Marie Claire Luisier  
078 627 47 47  
Lu-Ve de 9h à 11h

### Appel aux bénévoles

L'association recherche des bénévoles. Alors, si vous souhaitez apporter de la joie à nos aînés et vivre de jolis moments de partage, inscrivez-vous !

### Quelle est la motivation de cette action solidaire ?

Dans le cadre de mon travail, j'ai souvent été confrontée à des personnes seules qui n'osent plus sortir et/ou qui ont peur de chuter. Cette association permet justement à ces personnes de profiter d'un accompagnement rassurant lors d'une balade en extérieur ou de toute autre activité. L'idée germait depuis un certain temps, mais le confinement a accéléré les choses et m'a aidé à mettre en place cette action solidaire de manière concrète.

### Comment se déroule le moment d'échange ?

Les rencontres ne se limitent pas aux balades extérieures. Le rendez-vous est personnalisé en fonction des besoins et des envies de la personne concernée. Il est donc tout à fait possible d'organiser une sortie, de jouer aux cartes ou de boire un thé à domicile. L'idée est vraiment de lui offrir un moment hors du temps, d'être présent pour elle et à l'écoute. En bref, l'occasion de s'offrir un moment privilégié pour lutter contre la solitude !

## CMS Bas-Valais : aide et soins à domicile Simplement à vos côtés !

Le CMS est votre partenaire d'aide et de soins à domicile ainsi que de prestations d'aide sociale.

En tant que service public, il a pour mission de promouvoir, maintenir ou améliorer le quotidien de l'ensemble de la population sans discrimination aucune. Il évalue les besoins de ses bénéficiaires et y répond de la manière la plus adaptée possible.

Le CMS travaille en collaboration avec des partenaires publics et privés afin d'optimiser les prises en charge, tout en se référant aux autorités communales et cantonales.



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS  
A DOMICILE**

**CMS Bas-Valais**

### CONTACT

CMS Bas-Valais site de Vouvry  
Chemin des Ecoliers 4  
1896 Vouvry  
024 482 05 50  
vouvry@cms-smz.ch  
www.cms-bas-valais.ch



# FÊTE NATIONALE

## LES FEUX REVIENDRONT ILLUMINER LE LAC LE 31 JUILLET

La Commune a décidé de programmer les feux pyrotechniques du 31 juillet après deux ans d'absence.

Les grands raouts du 1<sup>er</sup> août avaient pour la plupart été annulés ou allégés durant la pandémie. Les festivités organisées à Port-Valais pour la fête nationale avaient subi le même sort.

Les mesures sanitaires ayant été levées, la Commune peut renouer avec sa tradition d'hospitalité festive à cette date-clé de son calendrier.

Un programme comprenant de nombreuses animations, concocté pour réjouir familles et visiteurs de tout âge et horizon, sera dévoilé prochainement.

Par ailleurs, un plan de mobilité est en cours d'élaboration. Les changements affectant la circulation routière seront communiqués en temps opportun aux habitantes et habitants de la commune.



# GROUPE DE TRAVAIL ÉCOLOGIE

## RECHERCHONS JEUNES INTÉRESSÉS

Tu es intéressé par l'écologie et tu as entre 14 et 20 ans? Tu souhaites investir du temps et de l'énergie pour l'environnement et le développement durable de notre Commune? Alors c'est toi que nous cherchons !

La Commission communale de l'environnement souhaite créer un groupe de travail pour l'épauler dans l'élaboration de projets et d'idées qui ont trait à l'écologie. Elle a besoin de gens et de jeunes notamment, pour que chaque réalisation tienne aussi compte de l'angle de vue des plus jeunes tranches de population.

Pour plus d'informations ou pour t'inscrire, appelle-nous au **024 482 70 00** ou envoie un mail à **admin@port-valais.ch** avec le titre de cet article.



# OFFICE DU TOURISME: NOUVEAUTÉS

## NOUVELLE ORGANISATION ET NOUVELLE RESPONSABLE

L'Office du Tourisme du Bouveret et des Evouettes a été repris par la Commune de Port-Valais après clôture de la Société de développement au 1<sup>er</sup> mars 2022.

Mme **Karen Chevrier**, spécialiste en tourisme, au bénéfice d'un bachelor en management et marketing de l'événementiel, assume dorénavant le rôle de direction de ce nouvel office lié au dicastère du Tourisme.

Responsable de la gestion, de la coordination, de la planification et des projets, elle est entourée d'une équipe soudée, agile et polyvalente :

- Mme Sandrine Persini, chargée de l'accueil et de l'administratif ;
- Mme Alizée Dubosson, chargée de l'animation et de l'administratif ;
- M. Romain Pittet, spécialiste des animations.

Travaillant en collaboration avec le Conseiller communal en charge du Tourisme, M. Cedric Bussien, l'office a la vision de proposer une offre touristique, divertissante, culturelle, chargée de bonne énergie et de bonne humeur, visant en priorité la population locale et régionale. La volonté est aussi d'élargir la période d'animation.

Les trois axes Sport, Nature et Loisirs sont à l'honneur une bonne partie de l'année pour rendre vivante notre commune, avec des accents sur les périodes de Noël et Halloween.

La Commune de Port-Valais souhaite la plus cordiale bienvenue à Madame Karen Chevrier en se réjouissant de cette nouvelle collaboration.



De g. à d. Romain Pittet, Alizée Dubosson, Karen Chevrier et Sandrine Persini

# LE MÉSCAPHE : DU LÉMAN À L'OR DU SAN JOSÉ

L'aventure homérique du plus emblématique des sous-marins suisses

**QUAIS DU BOUVERET | 10 JUIN – 31 AOÛT 2022 | ACCÈS LIBRE**

**Au début des années 1960, à l'heure où les responsables de la future Exposition nationale tentent de trouver une attraction scientifique qui attisera la curiosité des visiteurs, Jacques Piccard, océanographe et océanographe suisse, leur présente le projet fou de son père, imaginé près de dix ans auparavant : le premier sous-marin touristique jamais construit au monde. Pour la direction, cela ne fait aucun doute, cette idée plus qu'enthousiasmante fera parler de l'Expo dans le monde entier.**

## UN DÉBUT PROMETTEUR

Le 27 février 1964, une semaine après avoir quitté l'usine Giovanola Frères à Monthey, le Mésoscaphe est prêt à vivre sa toute première mise à l'eau au Bouveret. Malgré des caractéristiques techniques impressionnantes qui pourraient mettre en doute sa fonctionnalité, c'est sans anicroche que l'exploit de sa mise à l'eau marquera une journée historique pour le pays.

En juillet 1964 sont lancées les premières plongées touristiques accessibles au public. Toutefois, peu avant le début de la manifestation, des conflits entre la direction de l'Expo64 et Jacques Piccard éclatent : bien que ses compétences et son savoir ne fassent aucun doute, ce dernier se verra retirer la gestion du projet par la direction, sous prétexte qu'il n'est pas ingénieur. Ironie du sort, comme tous les visiteurs du fameux sous-marin, Jacques paiera lui-même son billet lorsqu'il voudra visiter les fonds du lac Léman !

Deux ans après avoir effectué plus de 1'100 plongées et accueilli pas moins de 33'000 passagers à bord, dont des célébrités telles que Walt Disney, Petula Clark ou encore les saltimbanques du cirque Knie, le Mésoscaphe fait face à un avenir pourtant bien incertain. Certes, les possibilités qu'il offre à la recherche scientifique sont plus qu'intéressantes, mais ses coûts d'exploitation semblent freiner les potentiels acquéreurs de l'engin...

## CAP SUR LA MÉDITERRANÉE

De 1965 à 1966, le sous-marin restera au Bouveret. Mais le 12 avril 1966, pourtant toujours invendu, il quitte son port natal pour Marseille, où il arrivera dix jours plus tard. Bien qu'il semble intéresser le maire Gaston Defferre, ainsi que certaines entreprises, aucune vente n'aboutira. C'est seulement en 1969 que la chance semble enfin lui sourire : il est racheté pour 1,7 million de dollars par Horton Maritime Explorations, une entreprise canadienne basée à Vancouver.

Jusqu'à-là laissé en cale sèche à La Ciotat, l'« Auguste Piccard » est pris en charge par un cargo venu spécialement de Hollande. Après avoir passé par Rotterdam, Newcastle et le canal du Panama, le Mésoscaphe effectue la dernière partie de son voyage par voie terrestre jusqu'à Vancouver, où il arrivera le 30 décembre 1971.

## À LA CONQUÊTE DU SAN JOSÉ

Dix ans plus tard, après avoir été transformé et équipé de nouveaux moteurs, le Mésoscaphe est loué par une société américaine, afin de retrouver un fameux navire à voiles espagnol coulé par la flotte britannique en 1708 : le San José. La localisation du galion étant connue avec précision depuis sa disparition, le Mésoscaphe remontera son épave en 1982.

Pendant que l'or, l'argent et les émeraudes du San José attisent les convoitises du gouvernement colombien, ou encore de l'Espagne, qui considère que les restes du vaisseau lui reviennent, l'équipage de l'« Auguste Piccard » fanfaronne sur le pont.

Pris la main dans le sac par la marine colombienne, le sous-marin est ramené au port de Carthagène. Les membres de l'équipage seront relâchés un peu plus tard et seront enfin libres de repartir.

Après avoir effectué ces quelques missions, le Mésoscaphe est définitivement mis en cale sèche et abandonné dans le port de Galveston au Texas en 1985.

## UNE FIN TOUCHANTE

Treize ans après son abandon, le sous-marin se trouve toujours quelque part aux États-Unis. Heureusement, l'association Mésoscaphe Auguste Piccard part à sa recherche. Un pari fou est alors lancé : racheter l'épave du sous-marin et le rapatrier en Suisse.

C'est seulement une année plus tard que la mission est accomplie. Transporté par bateau en Europe, puis acheminé par la route en Suisse, le Mésoscaphe est enfin de retour dans notre commune, où il y restera plus d'une année.

Il effectuera une dernière apparition à l'Expo02, avant d'être définitivement exposé au Musée suisse des Transports. Restauré en 2014 à l'occasion des cinquante ans de l'Exposition nationale, le sous-marin a retrouvé son allure d'antan, mais restera pour toujours à quai...

**Comment ce sous-marin, jusque-là véritable œuvre révolutionnaire du XX<sup>e</sup> siècle, a-t-il peu à peu dérivé vers la pénombre et le mystère ?**



# ANNÉE CULTURELLE

# 22

CULT-  
URE

PORT-  
-VALAIS

## SPECTACLES

**24 juin - 20h**

Nathalie Devantay

Madame Helvetia - *La Barge*

**17 septembre - 20h**

Repas Meurtre & Mystère

Faux-Semblants - *La Barge*

**28 octobre - 20h**

Meimuna

Concert - *Espace Quai n°1*

**12 novembre - 20h**

Voxset

Concert - *Salle Tauredunum*

## EXPOSITIONS

**Du 7 juillet au 26 août**

Spicygraphie

**Du 15 septembre au 14 octobre**

Anne-Lyse Rigiroli

**Du 17 novembre au 16 décembre**

Nathalie Tamborini

Lieu unique : Espace Quai n°1

### Billetterie / infos

Office du tourisme du Bouveret

024 481 51 21

info@bouveret.ch

[www.bouveret.ch](http://www.bouveret.ch)



# NOS AMIS À QUATRE PATTES

## LES RÈGLES D'OR POUR UNE PARFAITE COHABITATION ET DES TROTTOIRS PROPRES

Elever un chien est une responsabilité qui nécessite un véritable engagement, du temps, de l'attention et de l'affection. Les détenteurs doivent veiller à satisfaire les besoins de leur animal, durant toute sa vie, conformément aux prescriptions légales et aux conseils donnés par le vétérinaire traitant ou les éducateurs canins. Ils doivent aussi respecter toute une série de lois afin que les chiens cohabitent intelligemment avec le monde qui les entoure en milieu urbain.

### Maîtrise de l'animal

- Les détenteurs d'un chien doivent disposer en permanence du matériel adéquat pour le maîtriser.
- Les détenteurs restent en tout temps responsables de leur canidé et des dommages que celui-ci pourrait occasionner aux personnes, aux animaux, aux biens, à la faune et à la flore sauvages. Ils doivent aussi veiller à ce que leur animal n'effraie pas les passants ou les animaux.
- Ils doivent prendre les précautions nécessaires pour que l'animal ne trouble pas l'ordre public par ses aboiements ou ses hurlements, ils empêchent leur chien de salir le domaine public et de souiller les cultures et les pâturages. Il leur incombe également de ramasser les déjections de leur animal.



- Détenir un chien implique le respect de dispositions légales spécifiques. Ne pas les respecter expose les détenteurs à être verbalisés pour infraction.
- En promenade avec son canidé, il faut veiller à préserver les trottoirs, les routes et les espaces verts à Port-Valais.

**Nous remercions tous les propriétaires et promeneurs de chiens d'être attentifs et d'utiliser les infrastructures à disposition pour que notre belle commune reste propre, accueillante et sûre.**



Pour cela, nous nous permettons de vous rappeler la règle de base, soit :

**Eviter de laisser de l'eau stagner autour de votre maison (tonneaux, arrosoirs, pneus, seaux, etc.)**

## LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

**Depuis 1997 et avec l'appui de biologistes, une cartographie des gîtes de reproduction des moustiques a été établie sur le territoire de Port-Valais.**

Au moyen de cette base de travail, le service des Travaux Publics et Services Industriels procède régulièrement à des traitements des zones répertoriées afin d'éviter l'éclosion des larves.

Malheureusement, il n'est pas possible d'enrayer ce phénomène de manière durable, celui-ci étant principalement influencé par les conditions météo.

Le développement des larves se produit naturellement autant sur le domaine public que privé, c'est pourquoi la lutte contre les moustiques ne peut avoir d'effets positifs qu'avec votre collaboration.

# LA FUGUE

## PORT-VALAIS PRÉSENT À L'ÉTAPE CHABLAISIENNE

Venez retrouver une délégation de la Commune de Port-Valais, présente aux TPC d'Aigle, lors de la manifestation de mobilité douce « La Fugue chablaisienne », le dimanche 12 juin prochain. Promouvez et venez nombreux à cet événement faisant redécouvrir le Chablais sous un autre angle.

le cycle des rythmes

la fugue

Dimanche 12 juin 2022

Partenaires OR

- SATOM SA MONTHÉY
- vaudoise
- NUXE
- tpc
- LES PAGES DE VAL

Partenaires ARGENT

- ADCO
- Retripa
- RAIFFEISEN
- Banque Cantonale du Valais

Partenaires BRONZE

- ate

AIGLE BEX COLLOMBEY-MURAZ MONTHÉY NOVILLE

OLLON PORT-VALAIS RENNAZ SAINT-GINGOLPH SAINT-MAURICE

VILLENEUVE VIONNAZ VOLVRY YVORNE

CHABLAIS REGION  
chablais.ch

Facebook Instagram QR Code

la-fugue.ch

## LE CYCLE DES RYTHMES

Le parcours s'étire sur environ **41.5 km** et traverse **7 communes** partenaires: Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Monthey, Ollon, Vionnaz et Vouvry.

Il est divisé en deux boucles: la boucle « champêtre » et la boucle « agglomération ».

Sens du parcours: **dans le sens des aiguilles d'une montre** en regardant le plan ci-dessous (flèches). Chacun est bien évidemment libre de parcourir la distance qui lui convient!

**Carte interactive!** Géolocalisez-vous directement sur le parcours et obtenez toutes les informations sur les animations, la restauration, les parkings et les postes de secours des différentes aires du circuit. Rendez-vous sur [www.la-fugue.ch/parcours](http://www.la-fugue.ch/parcours).

## CONCOURS

Sur le thème du cycle des rythmes et de la musique, cette année nous vous proposons de découvrir le titre d'une chanson et son interprète.

Vous trouverez sur chaque aire un dessin illustrant un des mots du titre de la chanson. Lorsque vous aurez découvert suffisamment d'images sur les différentes aires, vous inscrirez votre solution ainsi que vos coordonnées sur un bulletin mis à disposition et le glisserez dans une urne. Le tirage au sort aura lieu lundi 13 juin et le gagnant sera informé personnellement. Prix : une nuit en Whitepod de luxe.



NOUS VOUS DEMANDONS DE SUIVRE LES CONSIGNES SANITAIRES DE L'OFSP ET DES COMMUNES. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

# VALTEX MULTISERVICE DIT MERCI

## LE BILAN RÉJOUISSANT DE SON ACTION SOCIALE

Valtex Multiservice, entreprise sociale membre du groupe CRTO, basée à Monthey, propose des mesures d'insertion socioprofessionnelle dans les domaines de la logistique, de la vente, de la restauration et de l'entretien. L'une des activités, à savoir la valorisation textile, concerne notre commune.

Nous hébergeons en effet 3 containers destinés à la récolte de textiles usagés en vue de leur traitement, puis vente dans des boutiques de seconde main appartenant à leur filière.

Elle vient d'adresser un bilan à l'Administration communale et fait part de sa gratitude envers les citoyennes et citoyens qui ont déposé textiles, chaussures, jouets et accessoires pour leur donner une deuxième vie.

Les containers ont permis la récolte de 22'600 kg en 2020 et 26'600 kg en 2021, sur un total de 1'410 tonnes sur son périmètre total d'activité.

Grâce aux dons, Valtex a pu :

- salarier 49 personnes ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage ou au bénéfice de l'aide sociale
- organiser 219 stages de formations professionnelles
- proposer 105'000 articles à petits prix dans ses boutiques « Créature » à Monthey et Martigny.

### Valtex Multiservice SA

Chemin d'Arche 39 – CP 60  
1870 Monthey  
+41 24 473 20 70  
info@crto.ch

## EXPOSITION DES ARTISTES & ARTISANS

### 3 AU 6 NOVEMBRE 2022

Vous êtes vous-même artiste ou artisan et souhaitez exposer vos œuvres et créations lors d'une exposition conviviale et ouverte à tous ?

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire ou pour tout renseignement :

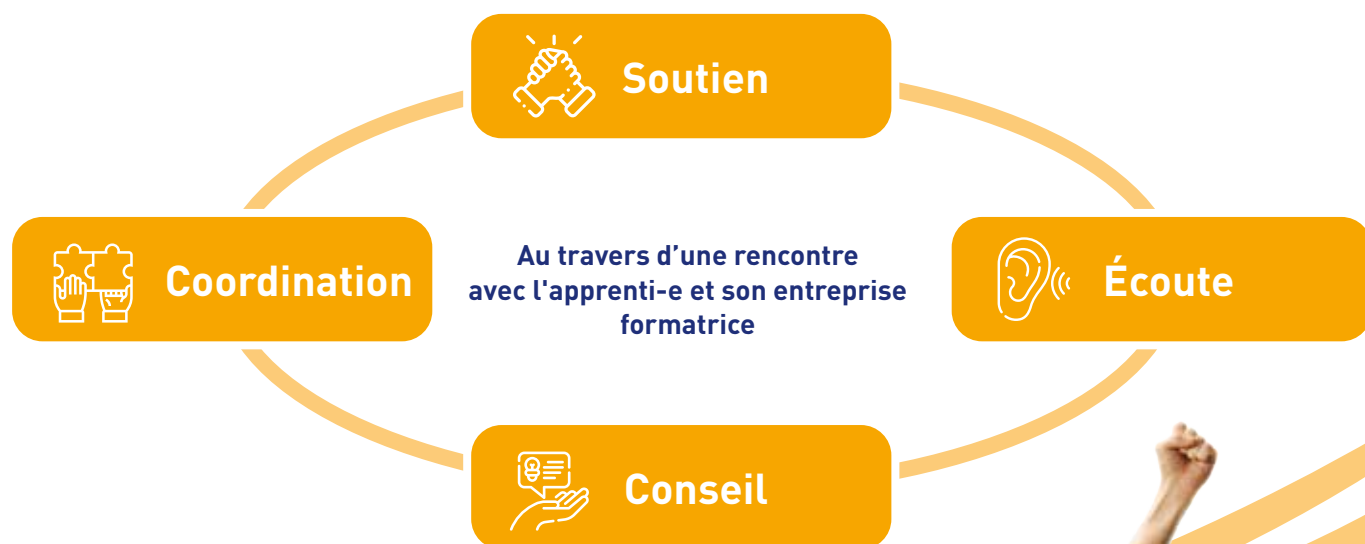
M. Kevin Woeffray  
+41 75 437 57 49  
kevin.woeffray@port-valais.ch





# COMMISSION

FORMATION ET APPRENTISSAGE



## COURS D'APPUI

POUR LES APPRENTI-E-S

» En cas de difficultés lors des cours et dans certaines branches, des cours d'appuis peuvent être organisés dans la commune.



**WANTED**

Recherchons personnes disponibles et motivées, pour soutenir scolarités les apprenti-e-s en formation.




Renseignements et plus d'infos:  
[apprentissage@port-valais.ch](mailto:apprentissage@port-valais.ch)

# TRANSPORTS PUBLICS




## HORAIRES 2022

### VILLENEUVE – VOUVRY – VIONNAZ – BOUVERET – ST-GINGOLPH

#### Liaisons Villeneuve VD - Vouvry - Vionnaz - Bouveret / St-Gingolph (via gare de Vouvry), valables dès le 12.12.2021




Train de Lausanne	-	6.07	6.07	7.07	7.36	8.07	8.31	9.07	10.07	11.07	11.35	12.07	13.07	13.35	
Villeneuve VD, gare		5.17	6.17	6.30	7.17	7.39	8.17	8.39	9.17	10.17	11.17	11.39	12.12	13.17	13.39
Rennaz, hôpital		5.21	6.21	6.34	7.21	7.43	8.21	8.43	9.21	10.21	11.21	11.43	12.16	13.21	13.43
Vouvry, gare		5.40	6.40	6.52	7.40	8.01	8.40	9.01	9.40	10.40	11.51	12.01	12.40	13.40	14.01
Vouvry		<b>10 5.43</b>	6.46	-	7.51	-	8.51	-	9.51	10.51	11.51	-	12.51	13.51	-
Les Evouettes		5.46	6.49	-	7.54	-	8.54	-	9.54	10.54	11.54	-	12.54	13.54	-
Bouveret		5.55	6.56	-	8.01	-	9.01	-	10.01	11.01	12.01	-	13.01	14.01	-
St-Gingolph (Suisse)		<b>10 6.01</b>	7.01	-	8.06	-	9.06	-	10.06	11.06	12.06	-	13.06	14.06	-
Vouvry, gare		5.40	6.40	6.52	7.40	8.02	8.40	9.02	9.40	10.40	11.51	12.02	12.40	13.40	14.02
Vionnaz, village		5.48	6.48	6.59	7.48	8.09	8.48	9.09	9.48	10.48	11.59	12.09	12.48	13.48	14.09

#### Liaisons Villeneuve VD - Vouvry - Vionnaz - Bouveret / St-Gingolph (via gare de Vouvry), valables dès le 12.12.2021

Train de Lausanne	13.07	13.35	14.07	15.07	15.35	16.07	16.35	17.07	17.35	18.07	18.35	19.07	20.07	21.07	22.35	
Villeneuve VD, gare		13.17	13.39	14.17	15.17	<b>10 15.45</b>	16.17	16.39	17.17	17.39	18.17	18.39	19.17	20.17	21.17	22.42
Rennaz, hôpital		13.21	13.43	14.21	15.21	<b>15.49</b>	16.21	16.43	17.21	17.43	18.21	18.43	19.21	20.21	21.21	22.46
Vouvry, gare		13.40	14.01	14.40	15.46	<b>10 16.08</b>	16.40	17.01	17.40	18.01	18.40	19.01	19.40	20.40	21.40	23.05
Vouvry		13.51	-	14.51	15.51	-	16.51	-	17.51	-	18.51	-	19.51	20.51	21.51	-
Les Evouettes		13.54	-	14.54	15.54	-	16.54	-	17.54	-	18.54	-	19.54	20.54	21.54	-
Bouveret		14.01	-	15.01	16.01	-	17.01	-	18.01	-	19.01	-	20.01	21.01	22.01	-
St-Gingolph (Suisse)		14.06	-	15.06	16.06	-	17.06	-	18.06	-	19.06	-	20.06	21.06	22.06	-
Vouvry, gare		13.40	14.02	14.40	15.46	<b>10 16.08</b>	16.40	17.02	17.40	18.02	18.40	19.02	19.40	20.40	21.40	23.05
Vionnaz, village		13.48	14.09	14.48	15.54	<b>10 16.16</b>	16.48	17.09	17.48	18.09	18.48	19.09	19.48	20.48	21.48	23.13




### ST-GINGOLPH – BOUVERET – VIONNAZ – VOUVRY – VILLENEUVE

#### Liaisons St-Gingolph / Bouveret (via gare de Vouvry) - Vionnaz - Vouvry - Villeneuve VD, valables dès le 12.12.2021

Vionnaz, village		5.10	5.46	6.10	6.46	7.10	7.46	8.00	9.10	10.10	11.10	12.10	12.46	13.00	14.10
Vouvry, gare		5.16	5.52	6.16	6.52	7.16	7.52	8.06	9.16	10.16	11.16	12.16	12.52	13.06	14.16
St-Gingolph (Suisse)		-	-	5.50	-	6.52	-	7.52	8.52	9.52	10.52	11.52	-	12.52	13.52
Bouveret		-	-	5.56	-	6.59	-	7.59	8.59	9.59	10.59	11.59	-	12.59	13.59
Les Evouettes		-	-	5.59	-	7.02	-	8.02	9.02	10.02	11.02	12.02	-	13.02	14.02
Vouvry		-	-	6.02	-	7.04	-	8.04	9.04	10.04	11.04	12.04	-	13.04	14.04
Vouvry, gare		5.16	5.53	6.16	6.53	7.16	7.53	8.16	9.16	10.16	11.16	12.16	12.53	13.10	14.16
Rennaz, hôpital		5.36	6.13	6.36	7.13	7.36	8.13	8.36	9.36	10.36	11.36	12.36	13.13	13.30	14.36
Villeneuve VD, gare		5.42	6.19	6.42	7.19	7.42	8.17	8.42	9.42	10.42	11.42	12.42	13.19	13.36	14.42

Train pour Lausanne	5.49	6.22	6.49	7.22	7.49	8.22	8.49	9.49	10.49	11.49	12.49	13.21	13.49	14.49
---------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

#### Liaisons St-Gingolph / Bouveret (via gare de Vouvry) - Vionnaz - Vouvry - Villeneuve VD, valables dès le 12.12.2021






Vionnaz, village		13.00	14.10	15.10	15.46	16.10	16.56	17.10	17.56	18.10	18.46	19.10	20.10	21.10	22.10
Vouvry, gare		13.06	14.16	15.16	15.52	16.16	17.02	17.16	18.02	18.16	18.52	19.16	20.16	21.16	22.16
St-Gingolph (Suisse)		12.52	13.52	14.52	-	15.52	-	16.52	-	17.52	-	18.52	19.52	20.52	21.52
Bouveret		12.59	13.59	14.59	-	15.59	-	16.59	-	17.59	-	18.59	19.59	20.59	21.59
Les Evouettes		13.02	14.02	15.02	-	16.02	-	17.02	-	18.02	-	19.02	20.02	21.02	22.02
Vouvry		13.04	14.04	15.04	-	16.04	-	17.04	-	18.04	-	19.04	20.04	21.04	22.04
Vouvry, gare		13.10	14.16	15.16	15.53	16.16	17.03	17.16	18.03	18.16	18.53	19.16	20.16	21.16	22.16
Rennaz, hôpital		13.30	14.36	15.36	16.13	16.36	17.23	17.36	18.23	18.36	19.13	19.36	20.36	21.36	22.36
Villeneuve VD, gare		13.36	14.42	15.42	16.19	16.42	17.29	17.42	18.29	18.42	19.19	19.42	20.42	21.42	22.42

Train pour Lausanne	13.49	14.49	15.49	16.27	17.49	17.49	17.49	18.49	18.49	19.22	19.49	20.49	21.49	22.49
---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

10 circule du lundi au vendredi, sauf fêtes






## AIGLE – VIONNAZ – VOUVRY – BOUVERET/ST-GINGOLPH

Liaisons Aigle - Vionnaz - Vouvry - Bouveret / St-Gingolph (via gare de Vionnaz), valables dès le 12.12.2021

Train de Lausanne	-	6.18	7.21	8.21	9.21	11.52	12.21	13.21	14.21	15.21	16.21	17.21	18.21	19.21	
Aigle, gare		5.28	6.28	7.28	8.28	9.28	11.56	12.28	13.28	14.28	15.28	16.33	17.33	18.28	19.28
Vionnaz, gare		5.40	6.40	7.40	8.40	9.40	12.08	12.40	13.40	14.40	15.40	16.45	17.45	18.40	19.40
Vionnaz		5.41	6.44	7.49	8.49	9.49	-	12.49	13.49	14.49	15.49	16.49	17.49	18.49	19.49
Vouvry		5.43	6.46	7.51	8.51	9.51	-	12.51	13.51	14.51	15.51	16.51	17.51	18.51	19.51
Les Evouettes		5.46	6.49	7.54	8.54	9.54	-	12.54	13.54	14.54	15.54	16.54	17.54	18.54	19.54
Bouveret		5.55	6.56	8.01	9.01	10.01	-	13.01	14.01	15.01	16.01	17.01	18.01	19.01	20.01
St-Gingolph (Suisse)		6.01	7.01	8.06	9.06	10.06	-	13.06	14.06	15.06	16.06	17.06	18.06	19.06	20.06
Vionnaz, gare		5.41	6.41	7.41	8.41	9.41	12.08	12.41	13.41	14.41	15.41	16.51	17.51	18.41	19.41
Vionnaz, village		5.45	6.45	7.45	8.45	9.45	12.12	12.45	13.45	14.45	15.45	16.55	17.55	18.45	19.45

## ST-GINGOLPH/BOUVERET – VOUVRY – VIONNAZ – AIGLE

Liaisons St-Gingolph / Bouveret (via gare de Vionnaz) - Vouvry - Vionnaz - Aigle, valables dès le 12.12.2021

Vionnaz, village		10 6.00	7.00	8.00	8.10	9.10	10.00	12.10	13.13	14.10	16.00	17.10	18.10	19.10	20.00
Vionnaz, gare		10 6.04	7.04	8.04	8.14	9.14	10.04	12.14	13.17	14.14	16.04	17.14	18.14	19.14	20.04
St-Gingolph (Suisse)		10 5.50	6.52	7.52	7.52	8.52	9.52	11.52	12.52	13.52	15.52	16.52	17.52	18.52	19.52
Bouveret		5.56	6.59	7.59	7.59	8.59	9.59	11.59	12.59	13.59	15.59	16.59	17.59	18.59	19.59
Les Evouettes		5.59	7.02	8.02	8.02	9.02	10.02	12.02	13.02	14.02	16.02	17.02	18.02	19.02	20.02
Vouvry		6.02	7.04	8.04	8.04	9.04	10.04	12.04	13.04	14.04	16.04	17.04	18.04	19.04	20.04
Vionnaz		10 6.05	7.07	8.07	8.07	9.07	10.07	12.07	13.07	14.07	16.07	17.07	18.07	19.07	20.07
Vionnaz, gare		10 6.09	7.09	8.09	8.15	9.15	10.09	12.15	13.17	14.15	16.09	17.15	18.15	19.15	20.09
Aigle, gare		10 6.18	7.18	8.18	8.24	9.24	10.18	12.24	13.26	14.24	16.18	17.24	18.24	19.24	20.18

Train pour Lausanne	6.21	7.21	8.21	8.37	9.37	10.21	12.37	13.37	14.37	16.21	17.37	18.37	19.37	20.21
---------------------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

10 circule du lundi au vendredi, sauf fêtes



Commune  
de Port-Valais

BIBLIOTHÈQUE

30  
ANS



# PROGRAMME

## JUIN | LES AUTEURS DE LA COMMUNE

**SAMEDI 18 | DE 10H À 12H | TOUT PUBLIC**

Rencontre avec les écrivain-e-s de nos villages:  
Nicole Besse, Fiona Bossel, Sladjana Djordjijevski,  
Marianne Hefhaf, Marie Javet, Carla De Sà Morais,  
Karine Yoachim Pasquier et Thierry Bueche.

Vernissage de l'exposition AccroBiblio et remise de prix  
aux participants.

## JUILLET-AOÛT | EXPOSITION

**TOUT L'ÉTÉ SUR LES VITRINES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Les photos de vos passions, AccroBiblio.

## SEPTEMBRE | HISTOIRE DE PORT-VALAIS

**MERCREDI 7 | DE 15H À 17H | SENIORS**

La grande histoire, et les petites, de notre commune  
avec M. Robert Clerc. Nous avons quelques photos,  
cartes postales, mais espérons que vous nous en  
apporterez d'autres, et comptons sur vos souvenirs à  
partager.

## OCTOBRE | EXPOSITION ET BRICOLAGE

**DU 1<sup>ER</sup> AU 31 | DURANT LES HEURES D'OUVERTURE**  
Exposition « Le climat de solidarité », Magasins  
du Monde.

**MERCREDI 12 | DE 15H À 16H30 ENFANTS |  
DE 19H30 À 21H ADULTES**

Atelier bricolage avec des livres abîmés « Détourner  
les pages ».

## NOVEMBRE | NUIT DU CONTE

**VENDREDI 11 | DE 19H30 À 20H30 | DÈS 12 ANS**

Conte musical avec Claudine et Henri Boiron.

## DÉCEMBRE | NOËLS DU MONDE

**MERCREDI 7, 14 & 21 | DE 15H30 À 16H30**

Histoires et douceurs d'ailleurs avec intervenantes  
d'Asie, d'Afrique, d'Amérique.

## TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...

### NÉ POUR LIRE

**LUNDI | DE 15H À 16H | PARENTS-ENFANTS**

Moment de tendresse autour des livres.

**5 SEPTEMBRE | 3 OCTOBRE | 7 NOVEMBRE | 5 DÉCEMBRE**

### CAFÉ LITTÉRAIRE

**VENDREDI | DE 9H À 10H**

Partage de vos lectures et découverte des nouveautés.

**9 SEPTEMBRE | 7 OCTOBRE | 4 NOVEMBRE | 2 DÉCEMBRE**

### CLUB DE LECTURE | NOUVEAU

**MERCREDI | DE 15H30 À 16H30 | JEUNES DE 9 À 16 ANS**

Échanges et découvertes autour de livres.

**8 JUIN | 7 SEPTEMBRE | 9 NOVEMBRE**

### VOUS ET VOTRE PASSION

**DE FÉVRIER À JUIN | OUVERT À TOUTES ET TOUS**

Studio photo « Vous et votre passion ».

Présentez quel accro se cache en vous avec  
un livre.



Lundi	16H - 19H
Mercredi	15H - 18H
Jeudi	15H - 18H
Vendredi	9H - 11H



+41 24 481 28 20  
bibliotheque@port-valais.ch  
www.port-valais.ch

Centre scolaire de  
La Bouverette  
1897 Le Bouveret

